

## DROITS DE LA PERSONNE

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Canada a toujours parlé haut et fort sur les tribunes internationales lorsqu'il s'est agi de protéger les droits de la personne et de défendre les valeurs démocratiques. De la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU, il y a cinquante ans, jusqu'aux interventions dans une variété de forums et de circonstances, le Canada a toujours été présent.

*« Je suis profondément touché par la chaleur et le courage du peuple canadien que j'ai ressentis si vivement durant ma récente visite dans votre pays. Votre soutien à la lutte contre l'apartheid m'a réconforté durant le trajet de retour dans mon pays et m'a rassuré quant au soutien que de nombreuses personnes dans le monde accordent à notre démarche. »*

Desmond Tutu

ARCHEVÊQUE SUD-AFRICAIN, 1986

Le Canada n'a jamais été le « policier du monde » dans le domaine des droits de la personne, mais il espère être considéré, en raison de ses actes, comme un pays dont la politique étrangère est conduite autant par la conscience et les principes que par l'intérêt. Le Canada ne s'attend pas que d'autres pays respectent des normes auxquelles il ne souscrirait pas lui-même. Signataire de tous les principaux traités de l'ONU sur les droits humains internationaux, il soumet régulièrement son bilan en matière des droits de la personne à l'examen d'organes de surveillance de l'ONU.

Par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Canada continue d'aider les sociétés à accroître leur capacité dans le domaine des droits de la personne en renforçant le processus électoral, le système d'administration de la justice, les assemblées législatives et l'indépendance des médias. Parmi les projets financés, on compte des initiatives de paix et de réconciliation, l'éducation en matière de droits de la personne et des activités pour renforcer les assemblées législatives et les systèmes judiciaires.



## FEMMES

Les efforts déployés par le Canada pour faire progresser les droits humains des femmes au plan international complètent le travail fait dans ce domaine au Canada. Les progrès réalisés au plan intérieur dans les dossiers intéressants les femmes et la priorité qui leur a été accordée ont contribué significativement au rôle actif que le Canada a joué sur la scène internationale pour promouvoir les droits humains des femmes.